



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

DECISION MUNICIPALE N° 2023/04/D.E.J.

Visa de Patricia Moutet, Directeur Pôle Familles 

Visa de Bertrand MEONI, DGS 

Visa de Valérie MONDONE 
Adjoint délégué Petite enfance / Education / Jeunesse / Seniors / Liens intergénérationnels

Affaire suivie par : Christine LEANDRI

DECISION

Le Maire de TOULON, soussigné, **DECIDE**, en exécution de la délibération du 12 juin 2020, enregistrée sous le n° 2020/17/S, qui lui a délégué notamment, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le droit de :

....
5) décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
....

DE CONCLURE avec l'Association « Vidéochroniques » ayant son siège à 1 place de Lorette 13002 Marseille, l'artiste Adrien Menu et la structure d'accueil Direction Education/Jeunesse, ALSH Clos Olive, rue Jean Ayrat, 83000 Toulon, une convention portant partenariat entre la structure culturelle, l'artiste et la structure de résidence dans le cadre du dispositif de la DRAC PACA « Résidences en structure d'accueil Rouvrir le monde ».
Cette convention est consentie pour la période du : 10 au 22 Juillet 2023 inclus.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 16 MAI 2023

Publié Le 23 MAI 2023

Madame Josée MASSI
Maire de Toulon

Acte à classer

202304DEJ

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-23T14-52-58.01 (MI245212928)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230516-202304DEJ-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2023/04/D.E.J. du 16 05 2023
conclusion et révision du louage des choses pour une
durée n'excédant pas 12 ans - conclusion d'une convention
avec l'association "Vidéochroniques" (projet
de convention joint)

Date de décision : 16/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : [DECISION 2023 04 D.E.J. 16 05 2023](#) Multicanal : Non
[et Projet Convention](#)
[Vidéochroniques.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/05/23 à 14:52

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 23/05/23 à 14:52

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 23/05/23 à 14:58